

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2023

Présents : Serge BARTHES, Anne HIRTZIG, Olivier MEROU, Guy GALINIER, Baptiste MARQUIE, Thierry LANDUREAU.

Absents excusés : Michel PERCHERON, Daniel SALDANA, Emmanuelle LION, Sonia DEFFRENNES.

Procurations :

Secrétaire de séance : Madame Anne HIRTZIG

Ouverture de la séance : 20h35

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal l'accord d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Attribution d'une subvention pour l'opération Téléthon.

Ajout accepté à l'unanimité.

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26/07/2023.

Approuvé à l'unanimité.

2/ Approbation du rapport CLECT n°9-2023.

Restitution du gymnase de Caraman.

Approuvé à l'unanimité.

3/ Révision libre Pool Routier 2022-2025.

Augmentation de l'enveloppe des communes.

Reste à charge 197,09 € pour bénéficier de 1 000 € supplémentaire afférent à notre pool routier.

4/ Révision libre reste à charge « Alaé » au titre de l'année 2023.

Révision adoptée avec des réserves sur le décompte du nombre d'enfants suite à une erreur de comptage.

5/ Convention ADS 2024.

Adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2023

6/ Convention CCAS Villefranche de Lauragais pour le portage des repas.

Cotisation annuelle : 50,00 € / an pour les communes de moins de 500 habitants.
Adopté à l'unanimité.

7/ Convention avec le SPEHA pour l'entretien des poteaux incendie.

Compétence donnée par les communes pour contrôler et entretenir les poteaux incendie.
Adopté à l'unanimité.

8/ Demande d'aide au Conseil Départemental suite à la tornade du 29/07/2023.

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a voté un soutien financier exceptionnel pour la mise en sécurité et la réparation dans le domaine public (espaces publics et bâtiments) à hauteur d'environ 50%
Délibération pour demander l'aide au CD31 approuvée à l'unanimité.

9/ Présentation du rapport d'activités 2022 de Terres du Lauragais.

10/ Attribution d'une subvention pour l'opération Téléthon.

Subvention de 1 000,00 €. Voir avec le SGC Revel sous quelle forme verser cette subvention.
Approuvée à l'unanimité.

11/ Questions et informations diverses.

- Point sur l'adressage (La Poste) ;
- Recensement de la population prévu en janvier 2024 ;
- Photovoltaïque ;
- Travaux mairie ;
- Salle de la Grangette.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h00.

Le Maire
Serge BARTHES

